



Plate-forme mineurs en exil
Platform kinderen op de vlucht

Communiqué de presse de la Plate-forme Mineurs en exil

« Plus de 70 enfants risquent de se retrouver à la rue début mai »

Bruxelles, 11.04.2018

Le 30 avril, l'accueil d'hiver bruxellois prendra fin. Ce jour-là, les centres d'accueil temporaires gérés par le Samusocial et le consortium Croix Rouge / Médecins du Monde / CAW Brussel fermeront leurs portes. Au moins 70 enfants risquent de se retrouver à la rue.ⁱ

« Une vie incertaine dans la rue est néfaste pour toute personne sans-abri, mais elle a un impact particulièrement important sur les enfants. Elle influence négativement leur développement et leur bien-être. Une situation de logement inadaptée rend très difficile une scolarité régulière et est souvent cause de problèmes de santé. Vivre dans la rue n'est jamais dans l'intérêt d'un enfant. Nous sommes donc très inquiets que des enfants se retrouvent dans la rue. », dit Laetitia Van der Vennet de la Plate-forme Mineurs en exil, une organisation qui défend les droits de tous les enfants, indépendamment de leur statut administratif et migratoire

La Plate-forme Mineurs en exil salue les efforts des autorités bruxelloises et du gouvernement fédéral qui ont organisé un accueil d'urgence tout au long de l'hiver. « Nous sommes également soulagés que la Région bruxelloise ait repris le financement du centre sans-abris à Haren, géré par le consortium, après que la secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté Zuhair Demir ait décidé de ne plus financer l'accueil d'hiver à partir d'avril » explique Laetitia Van der Vennet. « Cela a évité que 66 enfants et leurs parents se trouvent dans la rue début avril. »

Il est maintenant nécessaire de prolonger les centres d'accueil temporaires gérés par le Samusocial et le consortium Croix Rouge / Médecins du Monde / CAW Bruxelles après le 30 avril. Il est impératif de maintenir suffisamment de places d'accueil *d'urgence* tout au long de l'année. Ce dispositif d'hébergement d'urgence doit être accessible indépendamment de la situation de séjour des personnes qui y font appel. En outre, il faut une solution structurelle tout au long de l'année adaptée aux besoins et assurant un accompagnement de qualité des familles avec enfants. En parallèle, nous demandons aux autorités responsables de trouver une solution *structurelle* adaptée à l'accueil et l'accompagnement des familles avec enfants tout au long de l'année.

« Les enfants ne devraient pas vivre dans la rue. Chaque enfant qui doit dormir dans la rue en est un de trop ! » explique Laetitia Van der Vennet de la Plate-forme Mineurs en exil.

La Plate-forme Mineurs en exil est un réseau national bilingue et regroupe 50 organisations qui travaillent avec les familles d'enfants mineurs en séjour précaire ou irrégulier, et avec les mineurs étrangers non accompagnés. Visitez www.mineursenexil.be pour plus d'informations.

Pour plus d'informations :

Laetitia Van der Vennet (NL et FR) – 0483 186 916 – lvdv@sdj.be
Plate-forme Mineurs en exil, Rue du Marché aux Poulets 30, 1000 Bruxelles
www.mineursenexil.be

ⁱ Chiffre basée sur les données du Samusocial (du 4 avril 2018) et la Croix Rouge (8 avril 2018)